

The Scanlon Plan, par FREDERICK-G. LESIEUR. Un vol., 6¹/₄ po. x 9, relié, 172 pages. — Industrial Section, Massachusetts Institute of Technology, et John Wiley and Sons, New-York, 1958. (\$4.50)

Jacques Lucier

Volume 35, numéro 1, avril-juin 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001370ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001370ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lucier, J. (1959). Compte rendu de [*The Scanlon Plan*, par FREDERICK-G. LESIEUR. Un vol., 6¹/₄ po. x 9, relié, 172 pages. — Industrial Section, Massachusetts Institute of Technology, et John Wiley and Sons, New-York, 1958. (\$4.50)]. *L'Actualité économique*, 35(1), 162–164. <https://doi.org/10.7202/1001370ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1959

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Meier et Baldwin que les auteurs de *Tiers Monde* ébauchent des solutions de compromis qui ne diffèrent que par le degré de dirigisme qu'elles admettent. L'enjeu est trop grand pour ne pas revêtir un aspect tragique en révélant un conflit majeur sur l'issue duquel l'auteur de cette recension s'interroge. Il ne partage ni les vœux qu'ils formulent ni les espoirs qu'ils nourrissent.

Le chapitre IV traite du maintien du développement économique dans les pays riches. Là, un haut niveau de vie que révèle un développement économique toujours croissant n'est pas le seul but à atteindre. Les pays riches se préoccupent tout autant du haut niveau de l'emploi, de la stabilité des prix, de la distribution du revenu et de la sécurité sociale, du commerce international, etc. Les auteurs reprennent, sous ces divers titres, l'histoire économique des grandes puissances et formulent des règles d'action.

En bref, synthèse de pensée remarquable, où ne pouvaient manquer, par la force des choses, d'apparaître certaines redondances. Un utile schéma, destiné à la poursuite éventuelle d'une politique de croissance dans un pays «attardé», figure aux pages 442 et suivantes; un tel schéma théorique, aussi satisfaisant soit-il, n'est nullement garant du succès, les leçons de la pratique nous contraignant à rappeler aux pays pauvres que leurs espérances ne sauraient être comblées par une simple transposition des règles valables pour les seuls pays riches.

Meier et Baldwin, alors qu'ils soulignent justement le rôle croissant de l'État dans l'économie eussent dû être logiquement conduits à évoquer les plans russe, chinois ou indien. Lacune s'ajoutant à celle que trahit la bibliographie: aucune mention de quelque contribution de langue française.

Antoine-Élie Immarigeon

The Scanlon Plan, par FREDERICK-G. LESIEUR. Un vol., 6¼ po. × 9, relié, 172 pages. — Industrial Section, Massachusetts Institute of Technology, et John Wiley and Sons, New-York, 1958. (\$4.50).

Les formules de coopération patronales-ouvrières sont nombreuses. Mais celles qui sont susceptibles de produire des résultats concrets et durables doivent satisfaire à certaines normes. C'est du moins l'opinion des spécialistes en la matière qui ont étudié les différentes formules mises en application depuis la décennie 1920-30. Selon eux, un bon fonctionnement de ces formules ne s'obtient qu'avec la reconnaissance entière, de la part de l'employeur, d'une association ouvrière comme agent négociateur si les employés en manifestent le désir. De ce fait, une convention collective couvrant les différents secteurs conventionnels constitue une base essentielle. De plus, l'employeur et l'autre partie contractante doivent avoir à cœur la stabilité de l'emploi et la réduction du gaspillage. Les différentes formules prévoient de plus une procédure apte à promouvoir la coopération et le maintien du programme conjoint. Enfin y sont prévus aussi les moyens d'évaluer les résultats et de partager les gains économiques qui sont le fruit de cette collaboration sur le plan de la production.

Tel est résumé schématiquement l'essentiel des plans de coopération patronale-ouvrière. Le livre de F.-G. Lesieur ne nous apprend donc rien de nouveau quant aux principes en cause, sauf qu'il a l'insigne mérite de réunir ensemble quelques

LES LIVRES

articles bien faits sur une formule spécifique, le plan Scanlon, plan qui depuis la fin de la crise économique de la décennie 1930-40 a connu de brillants succès.

La première partie du livre est dédiée au parrain de ce plan de collaboration, Joe Scanlon. Le chapitre premier nous raconte les débuts de Scanlon, ouvrier, son rôle de meneur d'hommes et son esprit d'initiative comme président du local syndical des Métallurgistes-Unis d'Amérique à l'usine Lapointe, d'Hudson, où il parvint, en pleine crise économique, à sauver son employeur de la faillite et à conserver le gagne-pain de sa famille et celui de ses compagnons de travail, grâce à une collaboration étroite avec la direction dans le but de diminuer les coûts de production et de pouvoir ainsi faire face à la concurrence. Puis l'auteur fait état de la promotion sociale de Scanlon, alors que celui-ci devient directeur du Département de génie industriel de sa confédération syndicale, puis de sa mutation à la Section des relations industrielles du Massachusetts Institute of Technology. À ce dernier endroit, Scanlon put offrir ses services d'expert en matière de collaboration ouvrière-patronale et aux employeurs et aux employés des États-Unis.

La deuxième partie du volume, la plus importante, étudie diverses implications du plan. Chacun des chapitres est écrit par un collaborateur différent, à deux exceptions près, ce qui donne lieu malheureusement à des recoupements trop nombreux. Nonobstant cette faiblesse, chacun des cinq chapitres de cette seconde partie fait bien ressortir un aspect particulier du plan: soit le concept d'une entreprise, affaire de tous sans pour cela exiger la co-gestion intégrale, soit l'insistance sur ce que le plan n'est pas, soit encore la diversité des problèmes pratiques posés par l'application du plan dans des situations industrielles différentes. Les modalités quant aux pourcentages de profits réalisés, grâce au temps épargné, à allouer aux ouvriers et à la réserve, y sont entre autres traitées en détail.

La troisième partie du volume est consacrée à l'évaluation du plan Scanlon. Le chapitre VIII est d'ailleurs le plus intéressant pour le spécialiste en relations industrielles ou en administration puisqu'il fait ressortir en quelques pages fort bien condensées les grandes lignes de la philosophie de l'organisation qu'un tel plan suppose ou implante. Basé sur la reconnaissance d'une capacité personnelle des individus à apporter un élément humain à l'œuvre communautaire du travail d'équipe, le plan permet de donner à chacun des employés une raison meilleure de vivre et de travailler, et aux directeurs, de vaincre la résistance toute naturelle au changement, de décentraliser les responsabilités afin d'assurer une efficacité accrue et soutenue, de résoudre la plupart des conflits internes entre les différents cadres hiérarchiques et consultatifs de l'entreprise. Ce chapitre met aussi en lumière la différence entre ces «programmes de personnel» que l'on instaure dans les entreprises sans changer ou vouloir modifier les concepts de direction unilatérale — et qui sont en définitive de simples replâtrages — et ces réformes positives véritables — telles le plan Scanlon — introduites dans l'entreprise pour répondre au besoin de démocratie industrielle senti par les ouvriers depuis quelques décennies.

En appendice, on trouvera des exemples de conventions écrites intervenues entre employeurs et employés pour assurer la permanence des accords de collaboration dans le domaine de la production industrielle. En plus, trois études de cas illustrent les modes de coopération de type Scanlon.

Jacques Lucier

Enquête sur les vocations économiques possibles des zones moins développées de l'Alsace, par J. L. REYNAUD. Un cahier, 8¾ po. × 11, broché, 52 pages. — Institut de Sciences Économiques Appliquées, 35, Boulevard des Capucines, Paris (2^e), 1958.

Le problème des zones moins développées à l'intérieur d'un pays n'est pas particulier à l'Alsace. La plupart des pays du monde comptent certaines régions retardataires. Ainsi, même si l'on ne connaît pas l'Alsace, on peut tirer de la méthode de l'enquête des renseignements utiles.

Pour ce qui est de l'Alsace, l'auteur a parcouru en compagnie des étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Strasbourg, trois régions particulièrement défavorisées, le Sundgau, les vallées des Vosges et la plaine du Nord.

Les habitants de la région typiquement agricole du Sundgau tiennent à rester dans leur pays. Cet attachement au sol, à la vie paysanne et à ses valeurs, n'est malheureusement pas accompagné d'une bonne information et d'une volonté éclairée de progrès, qui en feraient une condition essentielle d'un développement agricole remarquable.

Les opinions sont partagées sur les possibilités de la région des Vosges. Les pessimistes, s'appuyant d'ailleurs sur de nombreux arguments valables, croient que le seul avenir de la région réside dans l'élevage et l'exploitation forestière, puisque ces activités exigent une faible présence humaine. Les optimistes croient que le remembrement des exploitations améliorerait de beaucoup l'agriculture, et qu'on pourrait tirer de la forêt et du tourisme des revenus très intéressants.

Les possibilités de l'agriculture sont bonnes dans la plaine du Nord qui offre en outre des facilités particulières pour l'installation d'une industrie prospère.

L'industrialisation de l'Alsace est souhaitable, mais la sauvegarde de l'avenir exige que l'on dirige cette industrialisation vers les activités dynamiques: les industries énergétiques, la métallurgie lourde et certaines industries à structure renouvelée comme les textiles.

Le développement des sources d'énergie semble particulièrement bien indiqué en Alsace. Les perspectives européennes offertes par le Marché Commun ont fait naître le projet d'une importante raffinerie de pétrole à Strasbourg. De plus, le gisement d'uranium de St-Hippolyte, dans les Vosges, et les centrales électriques du Grand Canal d'Alsace, contribuent à faire des industries énergétiques le secteur le plus dynamique de l'économie de cette région.

L'enquête a permis d'arriver aux conclusions suivantes: l'économie alsacienne est à la veille d'un changement majeur pour plusieurs raisons; l'aide matérielle et morale des autorités publiques sera indispensable pour que le mouvement se déve-